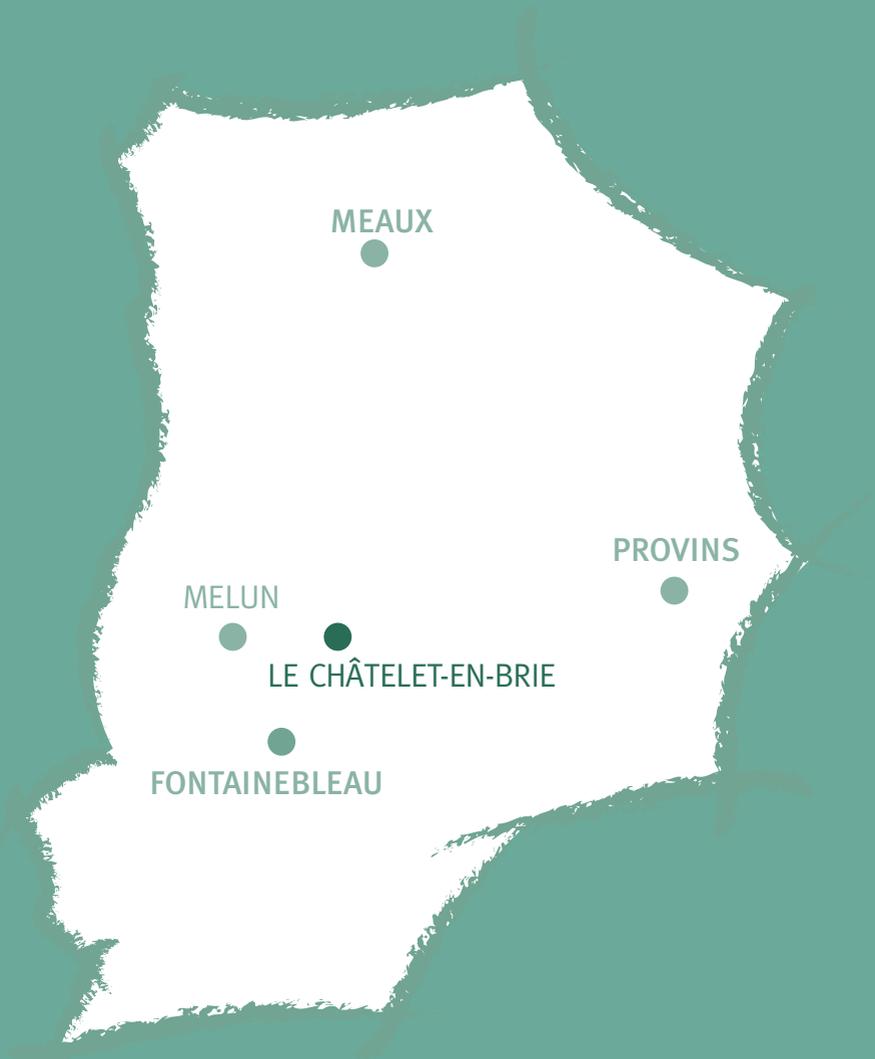


RESTAURATION DU PATRIMOINE
**PATRIMOINES
EN SEINE-ET-MARNE**

CHÂTEAU DES DAMES
CANTON DU CHÂTELET-EN-BRIE

CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE ET MARNE

SEINE & MARNE 77
LE DÉPARTEMENT



MEAUX

MELUN

PROVINS

LE CHÂTELET-EN-BRIE

FONTAINEBLEAU

LE CONSEIL GÉNÉRAL S'ENGAGE POUR LA RESTAURATION DU PATRIMOINE

LIONEL WALKER

Vice-Président chargé
du tourisme, des musées
et du patrimoine



VINCENT ÉBLÉ

Président
du Conseil général
de Seine-et-Marne



La restauration d'un monument est une véritable aventure mobilisant de nombreux acteurs : élus, maîtres d'œuvre, associations, artisans...

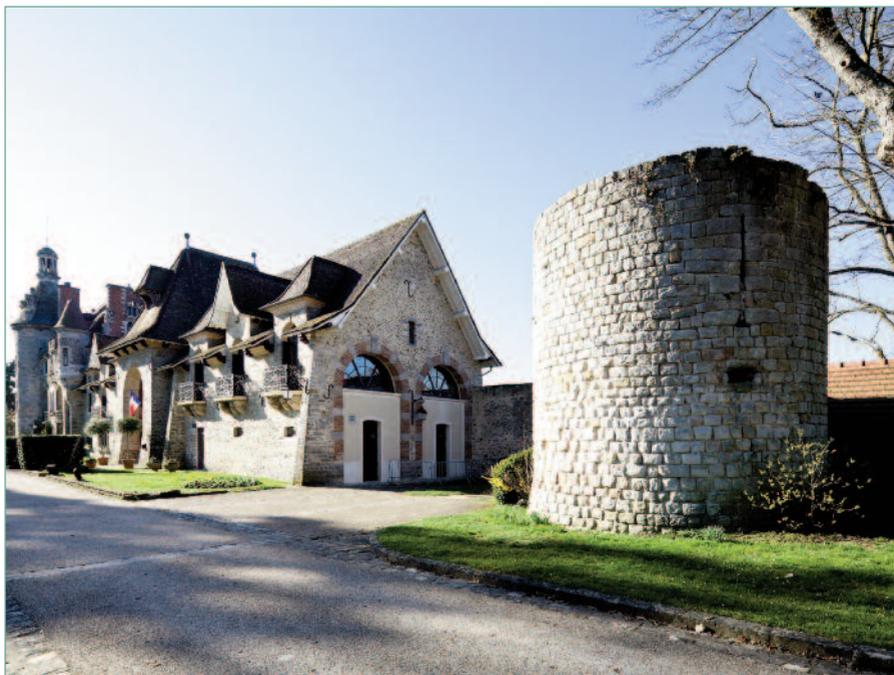
Le Conseil général contribue à la réalisation de ces opérations de restauration par son soutien financier et une assistance technique.

Ce patrimoine restauré ou entretenu, monumental ou mobilier, inscrit dans des paysages de qualité, renforce la notoriété et l'attractivité du territoire. Il participe pleinement au développement touristique de la Seine-et-Marne.

Cette 5^e édition des *Monuments font le Printemps* met à l'honneur tout autant des édifices que des démarches remarquables de restauration ou de reconversion.

Le château des Dames au Châtelet-en-Brie est un exemple réussi de réutilisation d'édifice civil en Seine-et-Marne.

Conduite par la commune avec les aides de la Région Île-de-France et du Département de Seine-et-Marne, la transformation de cette ancienne ferme forte, devenue maison de villégiature au 19^e siècle, en médiathèque et en maison des associations, a donné une nouvelle vie à ce remarquable bâtiment.



VESTIGES DE LA TOUR CIRCULAIRE NORD

LA FERME FORTIFIÉE :

DU 14^E SIÈCLE AU 19^E SIÈCLE

Le château des Dames tient son nom des religieuses de l'abbaye royale Saint-Louis de Poissy, détentrices de la seigneurie des terres du Châtelet du 14^e siècle à la Révolution.

DES TERRES RELEVANT DE L'ABBAYE ROYALE DE POISSY

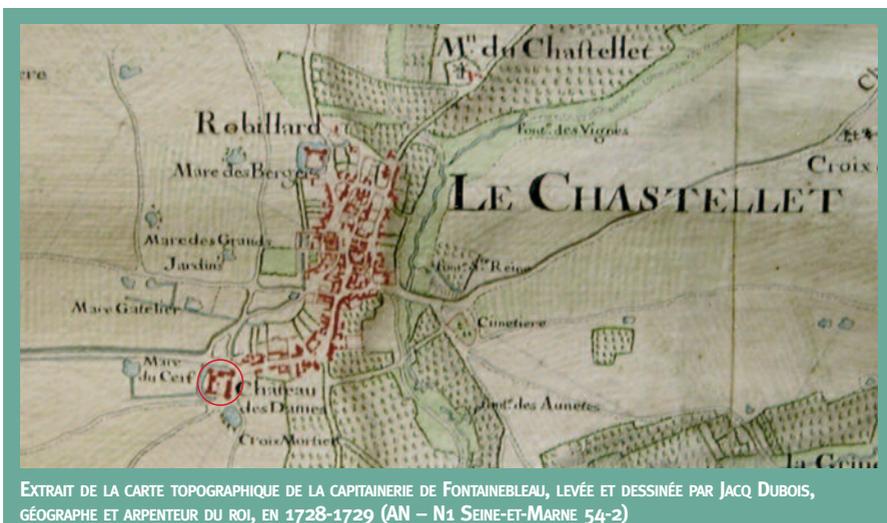
De nombreux documents concernant le château des Dames ont été identifiés et retranscrits par la Société d'Histoire du Châtelet-en-Brie. Le plus ancien, conservé aux archives départementales des Yvelines, est la *donation originaire de la terre du Châtelet, par le roi Philippe le Bel, à l'abbaye de Poissy*, datée de 1314. Par cet acte, les dames de Poissy reçoivent la rente annuelle et perpétuelle des **cens** du Châtelet pour servir à leurs donations et fondations. En 1384, elles acquièrent définitivement la seigneurie et les terres en les rachetant aux chanoines de l'église Sainte-Chapelle de la Trinité du château de Vincennes. La gestion des terres, de la ferme et la perception des droits seigneuriaux sont assurées, au nom des dames de Poissy, par un **receveur** séjournant sur place.

LA MAISON FORTE

Le château des Dames était situé le long du chemin menant à Melun. Il assurait la protection de l'entrée sud-ouest du village, le château de Robillard exerçant cette même fonction au nord-est.

Différents plans, dessinés au 18^e siècle, permettent de comprendre ce qu'était l'édifice médiéval. Il s'agissait d'une ferme fortifiée organisée autour d'une cour carrée et entourée de fossés en eau. Trois tours circulaires s'élevaient aux angles. Aujourd'hui, il ne reste, des constructions du 14^e siècle, que le vestige de la tour située au nord et, sans doute, des éléments servant de fondations à l'édifice actuel.

La seigneurie demeure la propriété des dames de Poissy jusqu'en 1791, date à laquelle le domaine est vendu comme bien national. La vente s'appuie sur un inventaire des terres et bâtiments mentionné dans un bail consenti pour l'exploitation de la ferme en 1782. Le document fournit une description de la ferme seigneuriale qui consiste en « *un **chaufour** servant de cuisine et de fournil, deux petites chambres et une laiterie à côté, une **foulerie** et un scellier de l'autre côté, sur lequel **chaufour** et chambres basses sont deux chambres hautes, une à bled et l'autre à avoine, deux écuries, deux bergeries, une vacherie, un appentil contenant deux petites travées, un colombier, le tout couvert en thuilles* ».



EXTRAIT DE LA CARTE TOPOGRAPHIQUE DE LA CAPITAINERIE DE FONTAINEBLEAU, LEVÉE ET DESSINÉE PAR JACQ DUBOIS, GÉOGRAPHE ET ARPENITEUR DU ROI, EN 1728-1729 (AN – N1 SEINE-ET-MARNE 54-2)



EXTRAIT DE PLAN DU CHÂTELET AVEC NOMS DES CENSITAIRES ET CONTENANCES DES PARCELLES, 18^e SIÈCLE (AD78 73H45)

LE DOMAINE AU 19^e SIÈCLE

Au 19^e siècle, plusieurs propriétaires se sont succédés. En 1861, Polycarpe Maclou Poussié se porte acquéreur de la ferme du château des Dames et de quatre-vingt quinze hectares de terres. Le domaine avait alors conservé la disposition héritée de l'Ancien Régime. L'acte de vente précise que la ferme consiste en

« différents bâtiments d'habitation et d'exploitation à l'usage du fermier ; il existe, aux deux angles est et nord, deux tourelles en ruine. Elle est close de murs et entourée en partie de fossés avec cour au milieu ».

Au moment de la vente, la ferme est exploitée, en vertu d'un bail, par Isidore Poussié, oncle de Polycarpe Maclou Poussié.

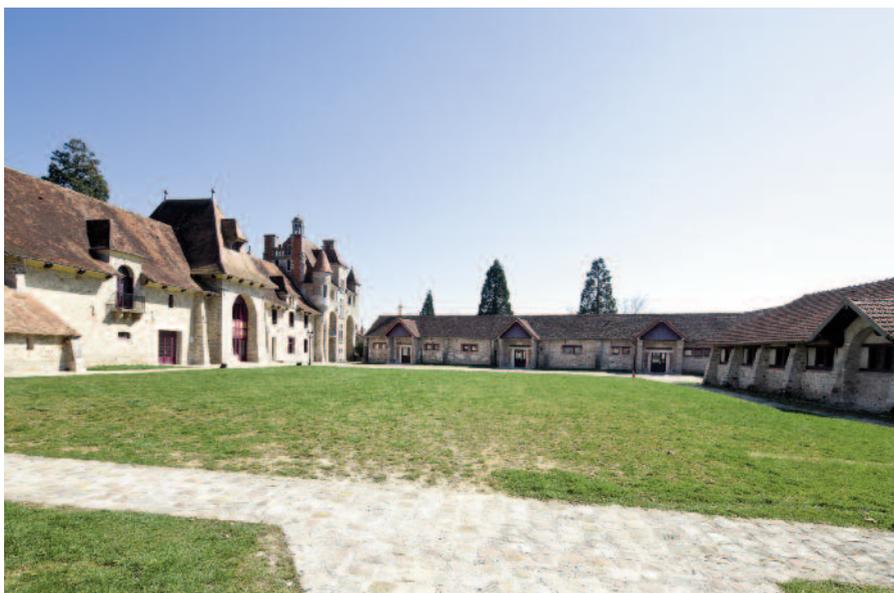


EXTRAIT DE LA CARTE DU TERRITOIRE DE LA COMMUNE DU CHÂTELET, 1861 (AD77 19Z13/3)
 EN 1861, UNE PARTIE DES BÂTIMENTS ANCIENS SUBSISTE. LA GENDARMERIE, SITUÉE EN FACE DU CHÂTEAU, EST CONSTRUITE.
 (N° 13 SUR LE PLAN)

POLYCARPE MACLOU POUSSIÉ, NOUVEAU PROPRIÉTAIRE DU CHÂTEAU DES DAMES EN 1861

Polycarpe Maclou Poussié est un notable aisé, notaire à Aubervilliers. En achetant le château des Dames, il traduit sa réussite économique, son aspiration à la reconnaissance sociale et au confort. Il choisit un château associé à des terres et à une ferme qui assurent les revenus nécessaires à l'entretien du domaine. Il possède un grand patrimoine foncier composé d'autres propriétés et surfaces boisées à Bombon en Seine-et-Marne et de plusieurs terres situées aujourd'hui en Seine-Saint-Denis.

Comme cela est fréquent chez les grands propriétaires ou entrepreneurs de cette époque, il s'engage dans la vie locale en tant que membre du Conseil municipal du Châtelet. Il adhère, à partir de 1889, à la Société d'agriculture de Melun et est vice-président de la Société horticole et botanique, ce qui prouve son intérêt pour la connaissance des techniques agricoles et son intégration dans les cercles locaux de notabilité.



CHÂTEAU ET BÂTIMENTS AGRICOLES : VUE CÔTÉ COUR

LA TRANSFORMATION EN DEMEURE DE PLAISANCE

Polycarpe Maclou Poussié entreprend la rénovation complète du domaine du château des Dames entre 1877 et 1885. Il commande, à l'architecte Pierre-Victor Cuvillier, l'édification d'un château et d'un ensemble de bâtiments agricoles modernes et fonctionnels. Il rejoint ainsi l'ample mouvement de construction du 19^e siècle lié à la bourgeoisie industrielle, administrative ou financière.

Le château des Dames se veut espace de représentation et lieu de villégiature à la campagne. Toutefois, Polycarpe Maclou Poussié fait un choix plutôt traditionnel en associant une ferme et un domaine agricole au château. Le château et les communs s'organisent autour d'une grande cour, selon un plan assez proche de l'édifice préexistant.

UN PROGRAMME ARCHITECTURAL ÉCLECTIQUE

Le château des Dames présente une architecture éclectique, très usuelle au 19^e siècle, fondée sur la juxtaposition de différents styles du passé. Le bâtiment principal est un long corps à trois niveaux, composé de sept travées, organisé de façon symétrique autour d'un porche central. À son extrémité sud-est se dresse un pavillon au style bien distinct, terminé en 1885 d'après la date sculptée sur son fronton. Ce pavillon, qui reprend certainement les fondations d'une ancienne tour médiévale, se démarque par un étage supplémentaire et par la présence d'une tour.

L'ARCHITECTE PIERRE-VICTOR CUVILLIER

La biographie de Pierre-Victor Cuvillier est très mal documentée. Sa participation au Salon des Beaux-arts fournit quelques indications sur sa carrière et révèle que le château des Dames est l'une de ses premières réalisations connues. Six dessins du château sont présentés au Salon de 1885. Le livret mentionne : « *construction d'un châtelet avec dépendances et de bâtiments complets d'une grande ferme y attenant* ». Cuvillier a travaillé sur d'autres communs dont ceux du château de la Chesnaye en Indre-et-Loire (dessins au Salon de 1882), puis sur le château et les communs du duc de Dino à Montmorency (dessins au Salon de 1893). Il est également l'auteur d'un somptueux hôtel particulier de style néo-Renaissance, situé rue de Wagram à Paris. Ces réalisations sont toutes empreintes de nombreuses références historicistes.



CHÂTEAU CÔTÉ COUR, CORPS PRINCIPAL ET PAVILLON



CORPS PRINCIPAL DU CHÂTEAU, CÔTÉ PARC

Côté cour, la façade du bâtiment principal, tournée vers la ferme, est traitée avec simplicité. En revanche, la façade sur parc, exposée au regard des visiteurs, présente un ordonnancement très soigné, rythmé par de nombreuses ouvertures.

Pour ce corps de bâtiment, l'architecte s'est inspiré de la simplicité et de la robustesse de l'architecture du Moyen Âge. D'après un critique du Salon de 1885, son projet, empreint d'historicité, était de reconstruire l'ancien manoir médiéval, une habitation noble, fermée mais non fortifiée. Ainsi, composé de matériaux caractéristiques des maisons briardes (briques, tuiles et moellons de pierre), il a une silhouette robuste et massive, renforcée par la présence de contreforts. Le porche central évoque, quant à lui, la silhouette d'une ancienne porte charretière. L'architecte s'est toutefois écarté de la stricte référence à l'architecture médiévale en intégrant des pans de bois associés à la brique dans la décoration du porche central, des toits débordants, de nombreuses lucarnes éclairant les combles, des balcons et de hautes baies en plein cintre.

Dans la Revue Générale de l'Architecture de 1885, l'architecte Émile Rivoalen écrit à propos du château des Dames : « Parmi ces derniers se remarquait la « Reconstruction du Châtelet des Dames », sorte de manoir domanial du 13^e siècle, avec ses dépendances d'exploitation agricole, bâtiments ruraux bien caractérisés [...] Le Châtelet des Dames, aujourd'hui solidement reconstruit d'après les restes du Moyen Âge offre encore un spécimen curieux et rare de l'architecture mi-partie militaire et rurale de cette époque. La robuste structure des bâtiments, l'appareil fort intéressant des maçonneries, et de la « taille » en particulier, le caractère de fierté et la simplicité toute pratique des formes, établissent d'ailleurs un frappant contraste entre ce genre d'édifice privé et ce qu'on fait trop souvent aujourd'hui à la campagne ». Émile Rivoalen, « Promenade à travers Paris », *Revue Générale de l'Architecture*, n°4, 1885, p. 173-176.



PORCHE CENTRAL, CÔTÉ COUR

LE PROJET DE 1877



DESSIN DE PIERRE-VICTOR CUVILLIER (ARCHIVES MUNICIPALES DU CHÂTELET-EN-BRIE, SHCB)

Comme le révèle un dessin signé de l'architecte, Pierre-Victor Cuvillier avait envisagé un projet pour le château des Dames dès 1877. Sur ce dessin, le corps principal de bâtiment présente un aspect identique à celui d'aujourd'hui. En revanche, à l'extrémité sud-est du bâtiment, l'inspiration médiévale était accentuée par la présence d'une tour à

mâchicoulis et d'une petite aile dotée d'un étage en **encorbellement** et de pans de bois. Ainsi, l'ensemble du bâtiment présentait un aspect homogène. Or, c'est finalement un pavillon plus imposant, en rupture avec le corps principal du bâtiment, qui fut édifié à la place de la tour et de la petite aile prévues dans le projet initial de 1877.

Le pavillon pourvu de la tour est traité très différemment. Destiné à apporter de la hauteur et de la noblesse à l'édifice, il comporte de nombreux éléments historicistes, inspirés de l'architecture du Moyen Âge et de la Renaissance. Les échauguettes sur angle, la tour, les baies géminées en plein cintre avec trumeau central et les fenêtres à meneaux sont des références, quoique revisitées, aux architectures romane, gothique et renaissante. Les encadrements de fenêtres, les petites loggias à colonnes, ainsi que le clocheton couronnant la tour, évoquent l'architecture des châteaux des bords de Loire. L'exubérance de ce véritable « châtelet d'entrée » démontre la volonté d'ostentation

du commanditaire, soulignée par la date sculptée sur le fronton et par la présence des initiales de Polycarpe Maclou Poussié ainsi que du blason des De Monchy, famille de l'épouse de Jean Poussié, ancêtre de Polycarpe.

La variété des ouvertures, les balcons et loggias permettant de faire entrer la lumière et de profiter de la vue sur le parc, sont caractéristiques des demeures de plaisance du 19^e siècle. La rupture entre les styles, qui oppose la magnificence du pavillon sud-est à la sobriété du corps principal de bâtiment, donne au château des Dames son aspect éclectique, pittoresque et surprenant.

UN PAVILLON AU DÉCOR HISTORICISTE



CLOCHETON



ÉCHAUGUETTE



LOGGIAS À COLONNES



FENÊTRE À MENEUX

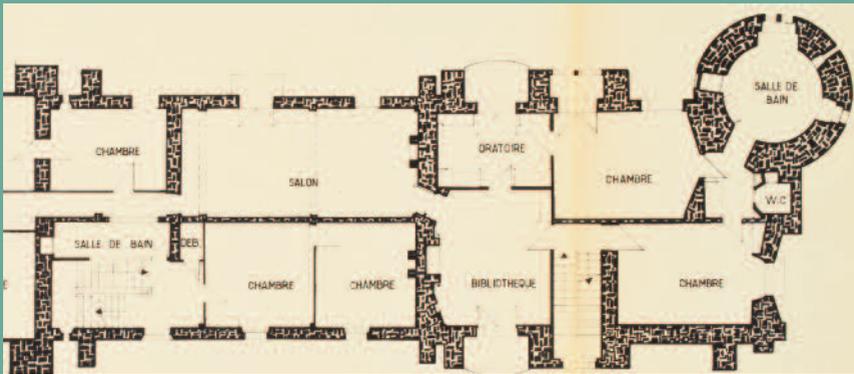


BAIES GÉMINÉES EN PLEIN CINTRE AVEC TRUMEAU CENTRAL

LE CHÂTEAU, DOMAINE DE VILLÉGIATURE

Un inventaire, dressé en 1900 après le décès de Paul Poussié, fils de Polycarpe, confirme que l'organisation du château des Dames reprend, dans sa distribution, des modèles de l'époque. Au rez-de-chaussée sont installées les salles à manger, attenantes à la cuisine. Le 1^{er} étage est un espace mixte, plus intime, mais également destiné à recevoir. Il accueille une salle de billard, un salon, une bibliothèque ainsi que les chambres du châtelain et de la châtelaine, reliées par une salle de bain située dans la tour. Le 2^e étage est l'étage des chambres, spacieuses et ouvertes sur le parc ou sur la cour. Le dernier étage est consacré aux logements des domestiques, plus spartiates et plus exigus.

Toutefois, le château des Dames se distingue par deux particularités. La première est l'absence de hall d'entrée et d'escalier monumental fréquents dans les châteaux du 19^e siècle. De manière inhabituelle, la partie centrale du château, sous le porche, est occupée par un espace utilitaire, une sellerie. En outre, une partie du château, côté cour, est réservée à l'habitation du fermier. En conséquence, l'espace dévolu au châtelain est, somme toute, modeste. La demeure ne devait pas accueillir de grandes réceptions mais constituait un lieu de villégiature pour la famille et des hôtes proches.



PLAN DU 1^{ER} ÉTAGE, DESSINÉ PAR MICHEL DAMERON, ARCHITECTE D.P.L.G., 1962 (ARCHIVES DU CHÂTELET-EN-BRIE, SHCB)
LA DISTRIBUTION DES PIÈCES DES PLANS DE 1962 EST SEMBLABLE À LA DESCRIPTION DE 1900. L'AGENCEMENT DU CHÂTEAU A PEU ÉVOLUÉ AU COURS DE LA PREMIÈRE MOITIÉ DU 20^E SIÈCLE.

LE PARC

Pour procéder à l'aménagement du parc, Polycarpe Maclou Poussié traite avec la mairie du Châtelet et parvient à modifier l'emplacement d'un chemin rural. Le parc est aménagé selon un plan mixte, courant à la fin du 19^e siècle. Il associe des perspectives rectilignes, comme la grande percée du château jusqu'à la gendarmerie, des

plates-bandes fleuries qui bordent le château et les chemins sinueux d'un parc à l'anglaise dont on ne perçoit plus l'existence aujourd'hui, mais qui est attesté par un plan datant des années 1920. Le parc est ponctué de points d'eau, souvent à l'emplacement de mares naturelles, de quelques édicules et d'un kiosque.



EXTRAIT DE PLAN DU DOMAINE DU CHÂTEAU DES DAMES, DRESSÉ PAR M. CHEVANCE, GÉOMÈTRE, 1920 (ARCHIVES MUNICIPALES DU CHÂTELET-EN-BRIE, SHCB)



LA FERME : ÉCURIE ET BOUVERIES (ÉTABLES À BŒUFS)

LA FERME DU CHÂTEAU, UNE EXPLOITATION PROSPÈRE

Le château des Dames a été pensé en étroite relation avec la ferme qui, par sa prospérité, assurait les revenus nécessaires à l'entretien du château. Son personnel, ses dépendances dans le village et ses productions lui permettaient de fonctionner en quasi autarcie.

UNE FERME DESSINÉE PAR UN ARCHITECTE

Les bâtiments de la ferme ont également été dessinés et exécutés par l'architecte Pierre-Victor Cuvillier. Les plus anciens datent de 1877. Pour les parties agricoles, Pierre-Victor Cuvillier a conservé l'esprit général du château. On retrouve contreforts et portes cochères qui confèrent une harmonie architecturale à l'ensemble, faite de simplicité et de rusticité. Par ailleurs, l'architecte a privilégié un plan simple, fonctionnel, adaptant les ouvertures et les cloisonnements à l'usage prévu. Ainsi, étables et écuries sont percées de petites mais nombreuses ouvertures, amenant de la lumière aux animaux et favorisant la circulation de l'air.

UNE FERME MODÈLE

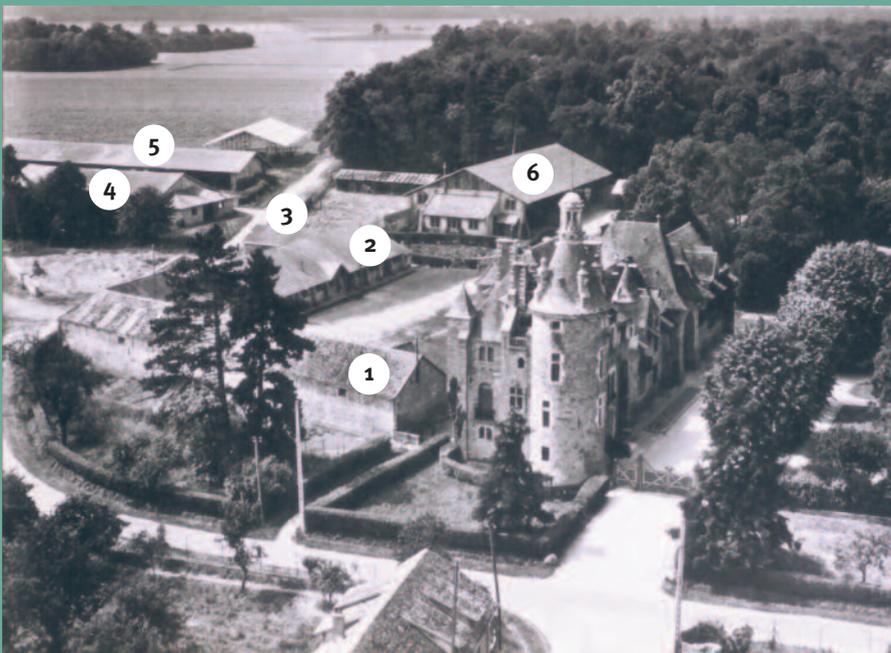
La ferme du château des Dames était-elle une « ferme modèle », telle qu'on l'entend au 19^e siècle, développant des techniques agricoles innovantes dans une architecture moderne ? Nous ne disposons pas d'éléments pour l'affirmer quant aux méthodes de

culture et d'élevage mises en place. Nous pouvons néanmoins prendre en compte l'engagement de Polycarpe Maclou Poussié dans la Société d'agriculture de Melun et lire la description du domaine que donne l'abbé Péricart, curé du Châtelet dans les années 1930 et auteur d'une Notice historique sur Le Châtelet-en-Brie : « *En ces dernières années, l'ancien manoir du château des Dames, a été transformé en une propriété moderne et en une ferme modèle, aux bâtiments spacieux, élégants, construite d'après les plans et sous la direction d'un architecte habile, par les soins d'un propriétaire qui n'a pas reculé devant la dépense.* »

Du point de vue de l'architecture, la ferme est remarquable par la recherche d'espace et de rationalité. En revanche, les matériaux et les techniques employés demeurent traditionnels et n'intègrent pas les dernières innovations comme l'emploi de structures métalliques.



SALLE DE MÉLANGE, ÉTABLE



1- ÉCURIE, BOUVERIES / 2- SALLE DE MÉLANGE, ÉTABLE / 3- MAGASIN À PAILLE / 4- BERGERIE / 5- GRANGE À FOURRAGE
6- GRANGE À GRAINS

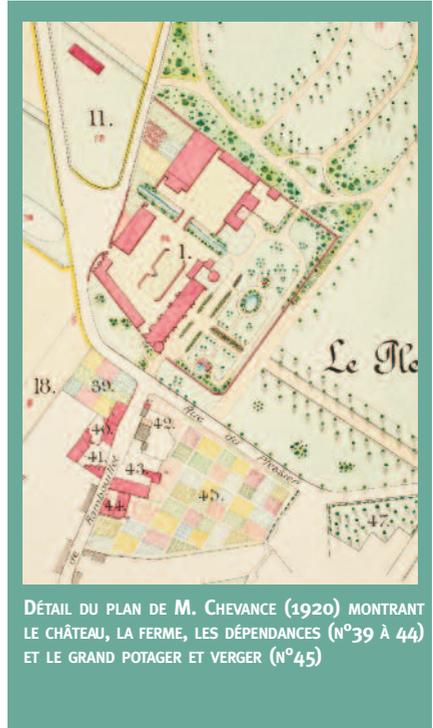


CARTES POSTALES
ARCHIVES MUNICIPALES DU CHÂTELET-EN-BRIE,
SHCB

DES DÉPENDANCES DANS LE VILLAGE

La ferme comptait des annexes à proximité du château : un lavoir privé, une maison pour le jardinier située à proximité d'un grand potager et verger, une habitation pour le sous-jardinier et une pour le garde-chasse. Dans les années 1920, le domaine appartient à la petite fille de Polycarpe Maclou Poussié, Odette Poussié, mariée à Jean-Jacques Dollfus, industriel descendant des entrepreneurs de DMC (Dollfus Mieg et C^{ie}). Les Dollfus, empreints des références de l'industrie, entreprennent la construction de deux maisons jumelles pour accueillir, selon le modèle des maisons d'ouvriers, quatre familles travaillant à la ferme.

L'exploitation agricole était importante. Elle a évolué au gré des ventes ou des échanges, nombreux dans les années 1930, et a perdu jusqu'à dans les années 1960. Entre 1965 et 1978, les terres, la ferme et le château sont progressivement vendus. Une partie du domaine agricole et du parc est alors lotie.



DÉTAIL DU PLAN DE M. CHEVANCE (1920) MONTRANT LE CHÂTEAU, LA FERME, LES DÉPENDANCES (N°39 À 44) ET LE GRAND POTAGER ET VERGER (N°45)



MAISONS D'OUVRIERS AGRICOLES



VUE INTÉRIEURE DE LA MÉDIATHÈQUE

LA RECONVERSION DU CHÂTEAU DES DAMES

En 1998, la commune du Châtelet-en-Brie devient propriétaire du château des Dames, de la ferme et de son parc. La volonté municipale est alors de valoriser un édifice patrimonial, fort en termes d'identité, et d'y installer des équipements culturels. Cette démarche est soutenue, dans le même temps, par la création, au Châtelet-en-Brie, d'une ZPPAUP (Zone de Protection du Patrimoine Urbain Architectural et Paysager).

DE NOUVEAUX USAGES

La reconversion du château des Dames a commencé dans les années 1980 par la réhabilitation de bâtiments annexes situés un peu à l'écart de la cour de la ferme : la bergerie est transformée en salle polyvalente, une école et les ateliers municipaux sont installés dans d'anciennes granges.

Ultérieurement, la commune décide la rénovation du château et d'une partie de la ferme afin d'y installer un centre culturel et une maison des associations. Les travaux, financés dans le cadre d'un contrat régional signé en 2000, sont confiés au Groupement d'Urbanistes Architectes, cabinet d'architectes parisiens. S'appuyant sur un édifice dans un état de conservation assez remarquable, les architectes utilisent le bâti existant et n'apportent que peu de modifications sur l'extérieur. Ils tirent parti des espaces intérieurs, aux volumes assez grands et à la distribution relativement simple, pour aménager les nouveaux espaces. Quand cela s'est avéré possible, les éléments de décor d'origine sont conservés : boiseries, poutres au plafond, sols carrelés en damier noir et blanc, cheminées... Bien que non protégé au titre des Monuments historiques, le château des Dames a bénéficié d'une restauration et d'une reconversion respectueuses du caractère patrimonial de l'ensemble.

AU 1^{ER} ÉTAGE, LA MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

Les nouvelles fonctions du château sont surtout culturelles : il abrite la médiathèque municipale, une salle de conférences, un espace d'expositions et la salle des mariages. Un logement de fonction pour le gardien prend place dans la tour et, actuellement, un bureau de police est installé dans le vestibule, côté cour.

À l'intérieur, l'installation de la médiathèque a nécessité une redistribution des espaces. Au 1^{er} étage, une cloison, sur toute sa longueur, séparait les pièces côté parc réservées au châtelain, des pièces côté cour

attribuées au fermier. Afin de disposer d'un volume suffisant pour l'installation des rayonnages, la cloison a été supprimée. Les pièces bénéficient désormais d'une double orientation, sur la cour et sur le jardin, ce qui procure une grande luminosité propice à la lecture.



CHEMINÉE DATÉE DE 1888 ET BOISERIES CONSERVÉES



ESPACE JEUNESSE AMÉNAGÉ DANS L'ANCIENNE SALLE DE BILLARD

À l'extrémité nord du château, un grand salon, ancienne salle de billard, a été investi par l'espace jeunesse de la médiathèque. Les boiseries blanches existantes ont été maintenues et les rayonnages parfaitement intégrés. Deux pièces, l'ancienne bibliothèque et le petit bureau attenant, ont conservé leur décor d'origine fait de boiseries sculptées.

Dans la salle des mariages, au rez-de-chaussée, on trouve ce même souci de réutilisation sous forme de « clin d'œil » au décor ancien. La pièce, ancienne salle à manger, a perdu ses plafonds d'origine mais le décor de boiseries est toujours perceptible par le jeu d'encadrements du nouveau revêtement mural.

UN PARC MUNICIPAL

Le grand parc des années 1920-1930 a été partiellement loti. Quelques éléments ont néanmoins perduré : la perspective plantée qui conduit du château à la gendarmerie, des mares, quelques grands arbres aux essences

rars. Le parc, entretenu par la commune, est ouvert à tous ; c'est désormais un lieu de promenade fréquenté.

LA MAISON DES ASSOCIATIONS

Le cabinet d'architectes a également réalisé, dans le cadre du contrat régional, la reconversion des anciennes écuries et étables en locaux pour des associations. Le projet prévoyait le cloisonnement du bâtiment et un accès séparé par les porches avancés situés sur la cour. On voit aujourd'hui qu'il a été modifié et que des portes ont été percées sur la façade arrière, côté rue, transformant davantage l'aspect d'origine.

Aujourd'hui, un nouveau contrat régional est en cours de préparation. Il prévoit la rénovation des communs situés en face du château. La logique du projet est la même que pour la première tranche de travaux : affecter au bâtiment un nouvel usage tout en respectant ses particularités et son caractère patrimonial.



LE CHÂTEAU VU DU PARC

GLOSSAIRE

- **Cens** : redevance fixe que le possesseur d'une terre payait au seigneur du fief.
- **Chaufour** : four à chaux.
- **Encorbellement** : construction en saillie sur un mur, soutenue par des consoles.
- **Foulerie** : endroit où l'on foule les draps, les cuirs.
- **Mâchicoulis** : construction en saillie au sommet des fortifications, percée d'ouvertures pour observer l'ennemi ou laisser tomber des projectiles.
- **Receveur** : officier chargé de recevoir des paiements et de les gérer.

SOURCES

Donation originaire de la terre du Châtelet par le roi Philippe le Bel à l'abbaye de Poissy, AD78 73H23.

Vente de terres et de la ferme du château du Châtelet, AD77 1Q1080.

Vente par M. et Mme Lamouroux de la ferme du château des Dames et de ses terres à Polycarpe Maclou Poussié, AN.MC/ET/CIV/397.

Echange de terrain entre la commune du Châtelet et M. Poussié Maclou, AD77 4Op 100/1.

Inventaire du mobilier du château des Dames (après décès de Paul Poussié, 1900 ?), AD77 227 E 497.

Bulletin de la Société d'Agriculture de Melun, AD77 REV140.

BIBLIOGRAPHIE

BARRE Anne, *La vie de château - Châteaux et maisons bourgeoises du Haut-Beaujolais, 1850-1914*, Thizy, Patrimoines Haut-Beaujolais, 2010.

BERCÉ Françoise, « Le château au XIX^e siècle », in Jean-Pierre Babelon, (dir.) *Le château en France*, Paris, Berger-Levrault/Caisse Nationale des Monuments Historiques et des Sites, 1988, p. 371-384.

GRANDCOING Philippe, « L'architecture au service de l'agriculture ? Les fermes modèles en pays de métayage et d'élevage. L'exemple du Limousin au XIX^e siècle », *Histoire et sociétés rurales*, n°33, 1^{er} semestre 2010, p. 49-79.

PÉRICART Paul, *Notice historique sur Le Châtelet-en-Brie*, Le Châtelet-en-Brie, Société d'Histoire du Châtelet-en-Brie, 2006.

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

© Yvan Bourhis ; Société d'Histoire du Châtelet-en-Brie.

CRÉDITS TEXTES

Nathalie Hubert ; Clara Schnapper (CG77).

ISSN : 1962-8560

REMERCIEMENTS

Jean-Claude Radigon, président de la Société d'Histoire du Châtelet-en-Brie ; Karine Lavocat, responsable de la médiathèque du Châtelet-en-Brie ; Jean-Michel Krier, Groupement d'Urbanistes Architectes, Paris.

Conseil général de Seine-et-Marne
Direction des archives, du patrimoine
et des musées départementaux
Hôtel du Département
77010 Melun cedex
Tél. : 01 64 87 37 00



Renseignements
Tél. : 01 64 87 37 54
www.seine-et-marne.fr